

La CFE-CGC rencontre ... Mme La Directrice Régionale

Le 18 Mars 2025, Mme ADNOT-MALLET, Directrice Régionale, accompagnée de M. Stéphane DANIEL, directeur des RRH, a reçu la délégation de la CFE-CGC dans le cadre d'un 1er contact avec toutes les OS, sa prise de poste datant de la semaine dernière.

L'objectif informel portait sur nos questions, les éventuelles revendications et inquiétudes.

Nous avons porté à sa connaissance la position de la CFE-CGC sur les projets en cours :

- Déploiement de la Loi Plein Emploi dont la charge repose essentiellement sur France Travail. Elle a apporté la nouvelle du maintien de l'effectif salarié en Pays de Loire (+0.2%) dont on a pu voir l'effet lors de la dernière BDE (170 postes diffusés)
- La refonte de l'intranet et la réorganisation de la DR Pays de Loire. La directrice a confirmé que la région, par effet miroir, se mettrait au diapason de l'organisation de la DG. Elle précise que cette réorganisation se fera en concertation avec l'ERD après diagnostic de ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins bien.
- La levée d'inquiétude sur la complémentarité et le partenariat de la région notamment en matière de formation. Plus globalement, elle explique rencontrer prochainement tous les acteurs du réseau France Travail pour une meilleure collaboration.

Nous avons exprimé nos inquiétudes :

- Le fonctionnement des outils informatiques (pannes à répétition, nouveaux applicatifs ...)
- La montée en charge des incivilités. Elle se dit vigilante aux conditions de travail des agents, notamment aux travers des indicateurs IQVT, BIFT... et des remontées des signalements.
- sur la charge de travail des conseillers et managers devant la multiplicité des chantiers, l'afflux des demandeurs, les nouveautés (IA,...)...Elle s'est montrée rassurante et engagée dans l'accompagnement des collectifs en difficultés et dans l'appui à apporter aux encadrants de proximité.

Nous lui avons demandé d'être garante de l'appui aux équipes, pour la formation, le tutorat ... et la gestion des situations difficiles. Nous attendons aussi d'elle qu'elle manifeste de la reconnaissance auprès des managers aussi souvent que possible.

La CFE-CGC reste en veille sur les conditions de travail des agents de maîtrise et managers.

Rejoignez-nous dès maintenant !

syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres A compter de D1, coefficient 551

ou conseiller niveau 3

Informations nationales : www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Informations régionales : cfecgcmepl.unblog.fr